Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de nouveau Parlement: 33 candidats retenus pour participer au concours d'architecture

Le jury du concours d'architecture pour le nouveau Parlement a retenu 33 candidats qui sont invités à déposer un projet dans le cadre du premier degré du concours. D'autre part, le public dispose depuis quelques jours d'une « vitrine » d'information sur le projet, installée dans un cube noir situé sur l'Esplanade de la place du Château à Lausanne.

Coprésidé par Yves Christen, ancien président du Conseil national, et Lord Norman Foster, architecte de renommée mondiale, le jury du projet de reconstruction du Parlement sur le site de Perregaux à Lausanne s'est réuni la semaine dernière. Il a procédé à la sélection de 33 candidats parmi les 52 dossiers remis, sur la base des cinq critères suivants : qualités de la réflexion et de la production architecturale en lien avec la problématique posée, références propres, expériences acquises et positionnement dans le domaine du développement durable, références concernant le respect des coûts, qualité du dossier de présentation.

Les candidats sélectionnés se répartissent géographiquement de la manière suivante : 13 Vaudois, 5 Romands, 9 Confédérés, 3 étrangers et 3 mixtes Suisse-Union européenne (noms disponibles sur internet : www.vd.ch/nouveauparlement).

Depuis quelques jours, le public intéressé par le projet de reconstruction du Parlement peut trouver des informations régulièrement mises à jour dans un cube noir situé sur l'Esplanade de la place du Château, à côté des ruines du bâtiment Perregaux.

Pour mémoire, le projet de construction de la salle du Grand Conseil, détruite par un incendie le 14 mai 2002, a été relancé en 2007 : le 4 octobre, le Conseil d'Etat décidait de présenter une demande de crédit d'étude de 850'000 francs au Grand Conseil. Ce dernier votait le crédit le 19 décembre. Ce montant permet d'organiser le concours d'architecture et de définir les bases du plan d'affectation cantonal. Le lauréat du concours à deux degrés sera connu en novembre 2008. Un deuxième crédit d'étude sera sollicité dans le courant de l'hiver 2008-2009 pour financer le développement du projet lauréat et préparer la demande de crédit d'ouvrage, qui devrait être voté durant l'hiver 2009-2010, permettant d'inaugurer le nouveau Parlement au début 2012.

Lausanne, le 07 mars 2008

Yves Christen, coprésident du jury du concours d'architecture, ancien président du Conseil national, 079 217 47 66 Anne Baehler Bech, présidente du Grand Conseil, 076 531 67 80